

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 05562

Numéro SIREN : 332 110 097

Nom ou dénomination : BOSTIK SA

Ce dépôt a été enregistré le 26/05/2020 sous le numéro de dépôt 13007

Greffé du tribunal de commerce de Nanterre



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 26/05/2020

Numéro de dépôt : 2020/13007

Déposant :

Nom/dénomination : BOSTIK SA

Forme juridique :

N° SIREN : 332 110 097

N° gestion : 2018 B 05562





KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Bostik S.A.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Bostik S.A.

420, rue d'Estienne d'Orves - 92700 Colombes

Ce rapport contient 37 pages

Référence : FQ-20-1-01

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



Bostik S.A.

Siège social : 420, rue d'Estienne d'Orves - 92700 Colombes
Capital social : €.81 123 810

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée générale de la société Bostik S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Bostik S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note II.9 de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif aux indemnités de fin de carrière se traduisant par la première comptabilisation dans les comptes sociaux au 31 décembre 2019 de l'engagement d'indemnités de fin de carrière.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z.
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2019 s'établit à 57 363 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note II.3 « Participations et autres titres » de l'annexe aux comptes.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier à revoir les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société et les calculs effectués par la société, et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Le chiffre d'affaires, dont le montant net figurant au compte de résultat au 31 décembre 2019 s'établit à 360 155 milliers d'euros, est reconnu net des rabais, remises et ristournes ainsi que des escomptes facturés selon les modalités décrites dans la note II.12 « Chiffre d'affaires» de l'annexe aux comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les règles et principes comptables suivis par votre société, en particulier nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe aux comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les provisions pour risques et charges hors médailles du travail et engagements de retraite, dont le montant figurant au bilan au 31 décembre 2019 s'établit à 6 175 milliers d'euros, couvrent notamment, les risques environnementaux, ainsi que les coûts de restructuration et de cessation d'activité selon les modalités décrites dans la note II.11 «Provisions ».

Nos travaux ont consisté à analyser les processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer les risques faisant l'objet de ces provisions et à examiner les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations communiquées par votre société à l'appui des provisions constituées, afin d'en apprécier le caractère raisonnable.

Comme mentionné ci-avant, la note II.9 de l'annexe « Indemnités de fin de carrière » expose le changement de méthode comptable survenu au cours de l'exercice relatif à la comptabilisation des engagements de retraite.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement et de la présentation qui en est faite.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 19 février 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



François Quédiniac
Associé



COMPTE DE RESULTAT

1 / 3



COMpte DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	2019	2018
<i>Ventes de marchandises</i>	48 820	34 723
<i>Production vendue (biens et services)</i>	311 335	320 086
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES (note n° 14)	360 155	354 809
<i>Variation de la production stockée</i>	1 575	100
<i>Production immobilisée</i>	6 949	2 587
<i>Subventions d'exploitation</i>	2 562	2 282
<i>Réprise sur provisions et amortissements d'exploitation</i>	11 507	9 895
<i>Autres produits de gestion courante</i>	54 901	35 436
PRODUITS D'EXPLOITATION	437 649	405 109
<i>Achats de marchandises et de produits</i>	(169 866)	(170 874)
<i>Variation des stocks de matières premières et autres approvisionnements</i>	3 180	406
<i>Autres achats et services extérieurs</i>	(14 1611)	(130 270)
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	(9 068)	(7 974)
<i>Charges de personnel</i>	(74 959)	(69 453)
<i>Dotations aux amortissements</i>	(10 810)	(10 431)
<i>Dotations aux provisions d'exploitation</i>	(10 248)	(6 978)
<i>Autres charges de gestion courante</i>	(1 976)	(1 853)
CHARGES D'EXPLOITATION	(415 358)	(397 427)
RESULTAT D'EXPLOITATION	22 291	7 683

Chaque note se rapporte au paragraphe correspondant de l'annexe aux comptes de la Société (pages 17 et suivantes).

(en milliers d'euros)	2019	2018
<i>Produits des titres de participation</i>	1 076	11 840
<i>Autres produits financiers</i>	755	652
<i>Reprises sur provisions</i>	-	2 492
PRODUITS FINANCIERS	1 831	14 984
<i>Dotations aux amortissements et provisions</i>	-	(4 916)
<i>Autres charges financières</i>	(1 535)	(554)
CHARGES FINANCIERES	(1 535)	(5 470)
RESULTAT FINANCIER (note n°15)	297	9 514
RESULTAT COURANT (EXPLOITATION+FINANCIER+QUOTE-PART DE RESULTAT) (note n°17)	22 588	17 197
RESULTAT EXCEPTIONNEL (notes n°16 et 17)	2 474	448
RESULTAT AVANT IMPÔT, PARTICIPATION ET INTÉRÉSSEMENT	25 062	17 645
<i>Participation, intérêtement des salariés (note n°18)</i>	(1 905)	(1 219)
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	(3 318)	(826)
RESULTAT NET	19 839	15 599

Chaque note se rapporte au paragraphe correspondant de l'annexe aux comptes de la Société (pages 17 et suivantes).



BILAN

1 / 3





BILAN AU 31 DECEMBRE

ACTIF (en milliers d'euros)	BRUT	2019		2018
		AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (notes n° 1 et 3)	51 952	41 517	10 435	5 695
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (notes n° 2 et 3)	189 309	127 189	62 120	57 724
Terrains et leurs agencements	3 503	729	2 774	2 772
Constructions	54 679	32 131	22 548	20 955
Installations techniques, matériel et outillage industriel	96 558	74 167	22 391	18 983
Autres immobilisations corporelles	29 024	20 163	8 861	8 683
Immobilisations corporelles en cours	5 544		5 544	6 330
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	121 180	60 201	60 979	58 994
Titres de participation (note n° 4)	117 563	60 200	57 363	55 064
Créances rattachées à des participations (notes n° 4 et 5)				
Autres immobilisations financières (notes n° 5 et 6)	3 617	1	3 616	3 930
ACTIF IMMOBILISE	362 441	228 908	133 534	122 413
STOCKS ET EN-COURS	38 156	3 453	34 703	30 931
Matières premières et approvisionnements	13 738	1 595	12 143	11 088
Produits intermédiaires et finis	18 798	1 858	16 941	16 453
Marchandises	5 620	-	5 620	3 389
CREANCES (notes n° 6 et n° 7)	217 622	2 902	214 719	205 388
Fournisseurs, avances et acomptes	744		744	1 414
Clients et comptes rattachés (note n° 6)	109 348	2 641	106 707	99 968
Autres créances (note n° 6)	18 617	261	18 356	18 955
Comptes courants Groupe (note n° 6)	88 912		88 912	85 051
DISPONIBILITES	39	-	39	120
ACTIF CIRCULANT	255 817	6 355	249 462	236 439
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (note n° 8)	3 841		3 841	3 354
TOTAL GENERAL	622 100	235 263	386 837	362 206

Chaque note se rapporte au paragraphe correspondant de l'annexe aux comptes de la Société (pages 8 et suivantes).

PASSIF <i>(en milliers d'euros)</i>	2019	2018
SITUATION NETTE (note n°9)		
Capital	186 713	178 355
Primes d'émission, de fusion et d'apports	81 124	81 124
Réserves Légales	86 304	86 304
Réserves facultatives	8 112	8 112
Report à nouveau	0	-
	11 174	2 815
Résultat de l'exercice	19 839	15 599
Acompte sur dividendes	-	-
PROVISIONS REGLEMENTÉES (note n°10) et subventions d'investissements	9 434	10 883
CAPITAUX PROPRES	215 986	204 837
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (note n° 10)	24 983	16 968
DETTES FINANCIERES (note n° 11)	1	6
Emprunts auprès des établissements de crédit	1	6
Comptes courants Groupe	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
AVANCES ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES EN COURS	455	251
DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERSES (notes n° 11 et 12)	112 556	106 049
Fournisseurs d'exploitation et comptes rattachés	65 212	61 481
Dettes fiscales et sociales	21 102	18 866
Impôt sur les bénéfices	2 932	950
Fournisseurs d'immobilisations et effets à payer	3 034	3 355
Autres dettes	20 277	21 396
EMPRUNTS ET DETTES	113 012	106 306
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (notes n°11 et 13)	32 856	34 095
TOTAL GÉNÉRAL	386 837	362 206

Chaque note se rapporte au paragraphe correspondant de l'annexe aux comptes de la Société (pages 8 et suivantes).

ANNEXES AUX COMPTES

PAGES

I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	2 - 3
II. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	4 - 7
III. NOTES SUR LE BILAN	8 - 17
IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	17 - 20
V. AUTRES INFORMATIONS.....	21 - 26

ANNEXES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2019

I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Afin de simplifier la structure des entités du Groupe en France, la société Distri-Mark France a été absorbée par Bostik SA par transmission universelle de patrimoine à effet du 1^{er} janvier 2019. Bostik SA, actionnaire à 100% de Distri-Mark France, se substitue ainsi au 1^{er} janvier 2019 aux droits et obligations de Distri-Mark France. La transmission universelle du patrimoine est réalisée avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018 au plan fiscal. Les équipes commerciales de la société Distri-Mark France, qui distribuait les produits de Den Braven et Bostik, avaient été transférées chez Bostik SA en cours d'année 2018. Cette opération a généré un mali de fusion de 958,2 k€ comptabilisé en résultat.

Le 14 janvier 2019, Bostik SA a transféré son siège social de La Plaine Saint-Denis à Colombes, date à laquelle l'ensemble des équipes du siège ont emménagé dans les nouveaux locaux. L'ensemble des immobilisations a été désinvesti pour un montant de 2 187 k€ en parallèle de la mise en service des nouvelles installations pour un montant de 3 692 k€.

Au premier trimestre 2019, Bostik SA a cédé deux sites dont la production avait été arrêtée antérieurement :

- le site d'Ibos fermé depuis 2012, a été cédé le 10 janvier 2019, sans impact significatif sur les résultats,
- suite à la promesse de vente signée le 11 décembre 2018, le site de Colmar fermé en 2018, a été cédé le 29 mars 2019, générant une plus-value de cession de 1 087 k€ en résultat 2019.

Suite à la cessation d'activité du site de Colmar fin avril 2018, le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) se poursuit avec pour objectif prioritaire de permettre, dans les meilleures conditions possibles, le reclassement, la reconversion et la réinsertion professionnelle des 19 salariés concernés par cette fermeture. Fin 2019, 4 salariés restent dans les effectifs ; la provision a été réévaluée afin de couvrir les dépenses à venir.

Colmar était le seul site de production de l'activité non-tissés en France.

Suite à la mise en place au 1^{er} novembre 2018 des directions Biens Durables et Converters au sein de la business unit Adhésifs industriels, deux business units ont été créées le 1^{er} septembre 2019 au sein de l'activité Adhésifs industriels :

- Biens durables (Durable goods) comprenant les marchés Assembly, Building, Automobile, General transportation et Aerospace;
- Converting, renommée Advanced packaging au 1^{er} janvier 2020, afin de positionner Bostik comme l'un des grands acteurs mondiaux de l'emballage avec une organisation inchangée autour des 3 marchés Flexible packaging, Rigid packaging et Tape & Label.

Afin de renforcer l'organisation du Groupe et de répondre à sa stratégie de développement et de rentabilité, Bostik a fait évoluer son organisation au second semestre :

- nomination d'un senior vice-président de la business unit construction et grand public ;
- nomination d'un directeur de la stratégie et de la coordination internationale.

Bostik SA a procédé à l'augmentation de 2,3 M€ du capital de Usina Fortaleza le 16 mai 2019 par versement de trésorerie qui vient s'ajouter à la trésorerie générée durant l'année 2019 par la société Brésilienne grâce aux actions entreprises. Ainsi Usina Fortaleza pourra rembourser son emprunt bancaire et ses dettes intra-groupe envers Bostik Inc et Bostik SA.

En date du 28 novembre 2019, Bostik SA a cédé à Bostik Holding SA, actionnaire de Bostik Egypte, les créances intragroupes échues sur Bostik Egypte pour un montant total de 5 505 257,78 €, en vue de leur capitalisation ultérieure. Ces créances correspondaient à des prestations de services administratifs et techniques rendus par Bostik SA à Bostik Egypte depuis 2014 que Bostik Egypte n'avait pu régler en raison d'une situation de trésorerie difficile liée à l'environnement réglementaire et fiscal Egyptien.

Bostik a lancé un projet de transformation de son système d'information SAP, sous le nom de Horizon 2020. Ce programme ambitieux vise à harmoniser d'une part le modèle de gestion à travers la mise en place de règles métiers partagées et d'autre part l'architecture analytique et financière.

Le modèle d'Horizon 2020 répondra aux objectifs et besoins suivants :

- o des processus opérationnels harmonisés permettant d'allouer les coûts à la vente, avec des axes d'analyse clients et produits redéfinis ;
- o des structures finances harmonisées permettant une lecture commune de la performance à travers les business units et les pays, ainsi que des processus comptables simplifiés et automatisés.

Le centre de recherche et de développement de Venette a démarré un projet de réaménagement du site existant, avec la création de nouveaux laboratoires pour un budget total de 1,3 M€. Les travaux de ce projet « Venette Optimization Project » (VOP) se dérouleront au cours du premier semestre 2020.

Il a été décidé de comptabiliser dans les comptes sociaux la provision pour Indemnités de Fin de Carrière (IFC) en application de la méthode de référence afin de présenter une meilleure information. Celle-ci ne figurait pas dans les comptes sociaux au 31/12/2018 mais était considérée comme un engagement hors bilan. Elle demeure évaluée selon les principes retenus par le groupe Arkema dans ses comptes consolidés.

S'agissant d'un changement de méthode, le montant des IFC au 31 décembre 2018 soit 7 241 k€ a été comptabilisé en report à nouveau au 31 décembre 2019 (Partie III note n°9) et la variation de l'année 2019 soit 1 234 k€ a été passée en résultat.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Suite à la consultation du CCE le 27 juin 2019 sur ce projet, le 1^{er} janvier 2020, les activités comptabilité et trésorerie de Bostik SA ont été transférées vers Arkema France. L'intégration au sein du Centre de Services Partagés d'Arkema, des fonctions comptables et trésorerie de la société Bostik SA vise à :

- o standardiser les méthodes de travail sur la base des meilleures pratiques,
- o sécuriser les activités via un contrôle interne renforcé par une plus grande ségrégation des tâches et un partage d'expérience accru,
- o développer des perspectives d'évolution de carrière plus larges pour les salariés concernés.

Le nombre de postes au sein d'Arkema France correspondant au nombre de postes existants au sein de Bostik SA, ce projet n'a entraîné aucun licenciement pour motif économique.

Bostik SA a reçu en janvier 2020 un avis de vérification de comptabilité portant sur les exercices 2016 à 2018.

Chaque note se rapporte au paragraphe correspondant de l'annexe aux comptes de la Société (pages 10 et suivantes).

II. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les comptes annuels de Bostik S.A. ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

LES PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION UTILISEES SONT LES SUIVANTES :

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou valorisées lors des apports successifs.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

• Brevets	5/10 ans
• Licences	8 ans
• Marques	5/10 ans
• Logiciels	3 ans
• Progiciel SAP	5 ans
• Fonds de commerce	fonction des fusions

Ceux apportés par CECA S.A. ont subi un amortissement sur 5 ans depuis le 1^{er} janvier 2003. Ceux apportés par LABORATOIRES RHONE-ALPES S.A., LEMAN LABO S.A.S. et LAMBIOTTE S.A. sont amortis sur 20 ans, ceux apportés par BOSTIK S.A. le 2 janvier 2001 à BOSTIK FINDLEY S.A. ont été amortis sur 10 ans.

Le fonds de commerce acheté à CELLOCHROME S.A.R.L. en décembre 2004, a été amorti sur 5 ans.

Le fonds de commerce acheté à AEC POLYMERS en décembre 2017, est amorti sur 5 ans depuis le 21 décembre 2017.

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

• constructions	20 ans
• agencements et aménagements des constructions	10/20 ans
• installations techniques	8/10 ans
• matériel et outillage industriels	5/10 ans

3. PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Page 4 sur 26

La valeur brute des participations et titres représente leur coût d'achat hors frais accessoires ou leur valeur d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire de ces participations devient inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Dans le cas des titres de participation, la valeur d'inventaire est généralement établie par référence aux capitaux propres, mais aussi en fonction de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de l'utilité des participations considérées pour l'entreprise. L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net comptable.

4. STOCKS

Les stocks de matières premières, emballages et pièces du magasin général sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût moyen pondéré des consommations et au coût moyen annuel des sections.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée pour tenir compte, selon les cas, d'un taux de rotation insuffisant, d'une non-conformité des produits ou d'un prix de revient supérieur au prix de vente diminué des frais commerciaux. 33% de la provision pour dépréciation des stocks est relative aux pièces détachées du magasin général de Ribécourt. La méthode de dépréciation est la suivante :

- pièces de rechange banalisées : 100% si aucun mouvement durant l'exercice ;
- pièces de rechange spécifiques : dépréciées au rythme de l'immobilisation à laquelle elles se rapportent.

5. CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La provision pour dépréciation des créances ordinaires (retards de paiements) est calculée pour les clients France et Export hors Groupe sur les créances échues :

- 25% du HT entre 61 et 90 jours de retard
- 50% du HT entre 91 et 120 jours de retard
- 75% du HT entre 121 et 150 jours de retard
- 100% du HT si supérieure à 151 jours de retard.

La provision pour créances concordataires est calculée dès qu'un retard est constaté sur un échu ; 100% de la totalité de la créance client HT est alors provisionnée.

6. PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions pour hausse de prix et amortissements dérogatoires figurent à ce poste.

La méthode de l'amortissement dégressif avec constatation d'une provision d'amortissement dérogatoire est applicable à tout nouveau bien immobilisé et soumis à ce régime.

7. OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée en résultat en pertes ou gains de change latents.

Les devises couvertes au 31 décembre 2019 sont les suivantes : USD, AUD, CHF, GBP, NZD.

Un compte courant ARKEMA a été ouvert pour chacune d'elles.

8. SUBVENTIONS

. Subventions d'investissement

Les subventions reçues dans le but de financer des investissements de projets industriels sont enregistrées dans les capitaux propres. La prise en compte en produits exceptionnels est étalée dans le temps en fonction de la durée d'utilisation prévue de l'équipement financé.

. Subventions d'exploitation

Les subventions reçues dans le cadre de projets de recherche et développement sont portées en déduction des frais de recherche et développement.

9. INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière sont évalués à l'aide de la méthode prospective dite « unités de crédits projetées » selon les principes d'évaluation retenus par le Groupe Arkema dans ses comptes consolidés.

Au 31/12/2019, l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière est évalué à 14 millions 088 mille euros et la juste valeur des placements à 5 millions 613 mille euros.

L'estimation a été réalisée avec un taux d'actualisation de 1.25% et une augmentation des salaires de 2.30%.

Il a été décidé de procéder à la comptabilisation dans les comptes sociaux de l'engagement d'indemnités de fin de carrière (IFC) en application de la méthode de référence afin de présenter une meilleure information.

La provision pour indemnités de fin de carrière s'élève à 8 million 475 mille euros au 31 décembre 2019. Dans le cadre de la première comptabilisation, l'engagement net des actifs de couverture a été comptabilisé en déduction du report à nouveau.

La variation de la provision pour indemnités de fin de carrière est comptabilisée en résultat d'exploitation y compris les pertes et gains actuariels.

10. PROVISIONS POUR MEDAILLES DU TRAVAIL

La société applique le règlement CRC 2004-03 sur les médailles du travail.

La provision est calculée à un taux d'actualisation de 0.95%, en fonction de la probabilité que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille.

La variation de l'exercice est de 1 030 mille euros. La provision pour médailles du travail s'élève à 10 millions 333 mille euros au 31 décembre 2019.

11. PROVISIONS

. Provisions environnementales

Les provisions sont constituées lors des décisions préfectorales ou assimilées (DREAL, Conseil régional...), inscription au registre BASOL des sites pollués, étude simplifiée des risques avec classement 1 ou en cas d'engagement de la Direction générale.

Les dépenses provisionnées font l'objet d'une estimation de la part des services spécialisés de la société ou de sociétés extérieures ainsi que d'un échéancier de réalisation.

Pour les travaux prévus à plus long terme ou dont la réalisation s'échelonne sur plusieurs années, aucune correction n'est effectuée pour ajuster les dépenses à leur valeur actuelle dans la mesure où cet effet est compensé par l'accroissement attendu des dépenses du fait de la dérive des coûts de construction.

Il convient de noter que d'une façon générale les usines sont conçues et exploitées sans terme prévisible de telle sorte qu'aucune obligation de remise en état des sites en fin de vie ne peut être caractérisée.

. Provisions pour restructuration et cessation d'activité

Les provisions sont constituées lors de la première information à un Comité d'Etablissement ou à un Comité Central d'Entreprise.

Elles couvrent les coûts sociaux estimés en fonction des Plans de Sauvegarde de l'Emploi, les frais de personnel entre la date de l'arrêt et le départ de la personne, les coûts de démolition et de dépollution et des frais divers (mesures locales d'accompagnement...).

12. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est net de Rabais, Remises, Ristournes de fin d'année ainsi que des escomptes facturés.

L'entreprise constate ses créances lors du transfert de propriété qui est déterminé par les conditions de vente et qui correspond au transfert du contrôle du bien.

Le transfert de propriété donc le transfert de contrôle se produisent lors de la livraison du bien.

La Société affrétant pour le compte des clients une prestation de transports, elle facture des ports et frais qui se trouvent en produits accessoires.

Les prestations de services pour lesquelles un produit est constaté rémunèrent un service rattaché à l'exercice d'achèvement des prestations c'est-à-dire au moment où le service est rendu.

13. CONSOLIDATION

Conformément à l'article L 233-17 du Code de Commerce, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe. En effet, les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquelles elle exerce une influence notable, sont intégrés dans les comptes consolidés de l'ensemble plus grand : Arkema SA.

Le sous-groupe exempté est composé des sociétés suivantes consolidées : Bostik Findley (China) Co. Ltd ; Bostik Belux SA NV ; Bostik Industries Ltd ; Société Marocaine des colles SA ; Usina Fortaleza Industria.

14. INTEGRATION FISCALE

Depuis le 1er janvier 2016, la société BOSTIK SA est intégrée fiscalement dans le groupe constitué par la société ARKEMA SA, en application des articles 223-A et suivants du Code Général des Impôts.

La société a déterminé son impôt comme si elle était imposée séparément.

III. NOTES SUR LE BILAN

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

VALEURS NETTES (En milliers d'euros)	SOLDES 01.01.2019	CESSIONS ET MISES HORS SERVICE - BRUT	ACQUISITIONS ET CREATION	AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	CESSIONS ET MISE HORS SERVICE AMORTISSEMENTS	TRANSFERT DE POSTE A POSTE	SOLDE 31.12.2019
Brevet	8	-	-	(1)	-	-	7
Licences	80	(220)	226	(200)	220	278	384
Marques	1 323	-	-	(173)	-	-	1 151
Logiciels	3 006	(1 196)	224	(1 568)	1 196	108	1 770
Fonds de commerce	622	-	-	(324)	-	-	298
Immobilisations en cours	10 111	-	6 477	-	-	(495)	6 994
Avances sur immobilisations							-
TOTAL	6 051	(1 416)	6 928	(2 266)	1 416	(10 9)	10 605

L'augmentation de l'exercice est principalement due à la variation des immobilisations incorporelles liée au projet H2020.

La diminution du poste Logiciels est liée aux désinvestissements de l'outil CRM, ainsi que des versions antérieures de Windows Pack Office.

Le transfert de poste à poste correspond à la mise en service des immobilisations en cours sur l'année.

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Dans le tableau ci-dessous figurent un état des immobilisations corporelles et leurs mouvements pendant l'année en cours.

Par rapport au bilan, il n'a pas été mentionné dans ce tableau la dépréciation des immobilisations d'un montant 272 mille euros qui sera traitée dans le tableau des provisions inscrites au bilan (point 10).

VALLEURS NETTES (En milliers d'euros)	SOLDES 01.01.2019	CESSIONS ET MISES HORS SERVICE DU BRUT	ACQUISITIONS ET CREATION	AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	CESSIONS ET MISE HORS SERVICE AMORTISSEMENTS	TRANSFERT DE POSTE A POSTE	SOLDE 31.12.2019
Terrains et leurs aménagements	2 864	(372)	184	(80)	168	10	2 774
Constructions	21 119	(1 878)	1 470	(2 420)	1 720	2 553	22 564
Installations techniques,							
Matériel/ outillage industriels	19 442	(2 444)	4 936	(4 121)	2 411	2 253	22 477
Autres immobilisations corporelles	8 920	(1 866)	1 588	(2 572)	1 848	946	8 864
Immobilisations en cours	6 330	-	4 864	-	-	(5 650)	5 544
Avances sur immobilisations	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	58 675	(6 560)	13 043	(9 193)	6 147	111	62 222

Les désinvestissements sont liés aux fermetures des sites de Colmar et Ibos, ainsi que le désinvestissement du siège social de La Plaine Saint-Denis.

Le transfert de poste à poste correspond à la mise en service des immobilisations en cours sur l'année ainsi que l'impact lié à la transmission universelle de patrimoine de Distri-Mark France (2k€).

3. AMORTISSEMENTS

(En milliers d'euros)	DEBUT EXERCICE	VIREMENTS POSTE A POSTE - TUP DISTRI- MARK France	DOTATIONS (HORS DEROGATOIRE)	REPRISES	FIN EXERCICE
IMMobilisations incorporelles	40 497	-	2 266	(1 416)	41 347
Terrains et leurs agencements	818	-	80	(168)	729
Constructions sur sol propre	14 254	-	582	(1 260)	13 576
Constructions et installations	17 161	-	1 838	(460)	18 539
Installations techniques, outillages	72 373	-	4 121	(2 411)	74 083
Installations générales agencements	-	-	-	-	-
Matériel de transport	555	-	9	(97)	467
Matériel de bureau et informatique	3 594	(13)	557	(1 582)	2 556
Autres	15 274	-	2 005	(169)	17 111
IMMobilisations corporelles	124 029	(13)	9 193	(6 147)	127 061
TOTAL	164 527	(13)	11 459	(7 563)	168 409

VENTILATION DES DOTATIONS (En milliers d'euros)	LINEAIRES	EXCEPTIONNEL	DEROGATOIRES	
			DOTATIONS	REPRISES
IMMobilisations incorporelles	2 264	1	148	354
Terrains et leurs agencements	80	-	-	-
Constructions sur sol propre	582	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions et installations générales, agencements	1 749	89	532	1 670
Installations techniques, outillages	3 787	335	25	126
Matériel de transport	9	-	2	5
Matériel de bureau et informatique	365	192	60	87
Autres	1 973	33	120	237
IMMobilisations corporelles				
TOTAL	10 809	650	887	2 480

Les amortissements exceptionnels sont liés à la mise hors service du siège social de la Plaine Saint-Denis.




4. TITRES DE PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

TITRES DE PARTICIPATIONS :

Est inscrite sous cette rubrique la valeur des titres des filiales de la Société.

Au 1^{er} janvier 2019, la société Distri-Mark France a été absorbée par Bostik SA par transmission universelle de patrimoine.

Bostik SA, actionnaire à 100% de Distri-Mark France, se substitue ainsi au 1^{er} janvier 2019 aux droits et obligations de Distri-Mark France. Les titres de Distri-Mark France ne figurent plus au bilan dans les comptes de Bostik SA.

La transmission universelle du patrimoine est réalisée avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018 au plan fiscal.

Bostik SA a procédé à l'augmentation de 2,3 M€ du capital de Usina Fortaleza le 16 mai 2019 par versement de trésorerie (voir « Faits caractéristiques de l'exercice »).

La provision pour dépréciations des titres de participation de 60 millions 200 mille euros fait référence aux titres de :

- USINA FORTALEZA
- BOSTIK BELUX BV.

5. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

VALEURS NETTES (en milliers d'euros)	2019	2018
Autres titres immobilisés	4	4
Prêts aux Sociétés du Groupe	3 567	3 567
Autres prêts	0	0
Dépôts et cautionnements	21	361
Dépréciation prêts, dépôts	(1)	(1)
Total	3 590	3 930

6. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES (BRUTES)

(en milliers d'euros)	Montant brut	1 an au +	+ 1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	3 592	67	3 525
Autres	21	10	11
Autres immobilisations financières	3 613	76	3 537
Clients douteux ou litigieux	507	507	
Autres créances clients (1)	108 842	108 842	
Clients et comptes rattachés	109 348	109 348	
Personnel et comptes rattachés	182	182	
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	213	213	
Etat : impôt sur les bénéfices	23	23	
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	9 295	9 295	
Etat : autres impôts, taxes assimilées	1 476	1 476	
Etat : créances diverses	6 227	2 353	3 874
Débiteurs divers	1 201	1 201	
Autres Créances	18 617	14 743	3 874
Groupe et associés			
Charges constatées d'avance	3 841	1 841	2 000
TOTAL	135 419	126 009	9 411
Prêts accordés en cours d'exercice	98		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	73		
Prêts, avances consentis aux associés (pers. Physiques)			

(1) Dont créances représentées par des effets de commerce : 2 046 k€.

7. PRODUITS A RECEVOIR (EN MILLIERS D'EUROS)

• Factures de prestations à établir	:	927
• Produits divers à recevoir	:	6 227
• Intérêts courus sur prêts	:	67
• RRR et avoirs fournisseurs à recevoir	:	308
• Personnel produits à recevoir	:	74
• Assurances et divers à recevoir	:	0
		<hr/>
		7 603

8. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Le montant des charges constatées d'avance figurant sous ce poste de l'actif est de 3 millions 841 mille euros. La hausse de 487 mille euros est relative à la licence 1K-2K liées à Afinitica. Le reste est lié au loyer du siège social pour le 1^{er} trimestre 2020.

9. SITUATION NETTE

Le capital social s'élève à 81 123 810 euros au 31 décembre 2019 et est constitué de 5 321 361 actions ordinaires.

L'actionnariat de Bostik S.A. se décompose de la façon suivante :

• Bostik Holding SA	=	4 808 665 actions
• Arkema France	=	<u>512 696 actions</u>
5 321 361 actions		

En 2019, il n'a pas été versé de dividende.

La variation de la situation nette s'analyse comme suit (en K€):

	AU 01.01.2019	AUGMENTATIONS ET RESULTAT DE L'EXERCICE N	DIMINUTIONS ET AFFECTATION DE L'EXERCICE N-1	DIVIDENDES VERSÉS	AU 31.12.2019
CAPITAL	81 124	-	-	-	81 124
Capital appelé	81 124	-	-	-	81 124
PRIMES D'EMISSION ET DE FUSION	86 304	-	-	-	86 304
Primes de fusion	0	-	-	-	0
Primes d'apport	86 304	-	-	-	86 304
RESERVES LEGALES	8 112	-	-	-	8 112
Réserve légale	8 112	-	-	-	8 112
Réserve légale PVLT 15%	-	-	-	-	-
Réserve légale PVLT 25%	-	-	-	-	-
RESERVES REGLEMENTÉES	0	-	-	-	0
Réserve spéciale PVLT 15%	-	-	-	-	-
Réserve spéciale PVLT 25%	-	-	-	-	-
RESERVES FACULTATIVES	0	-	-	-	0
Réserve facultative	0	-	-	-	0
REPORT A NOUVEAU	2 815	-	-	-	2 815
RESULTAT DE L'EXERCICE N-1	15 599	-	(15 599)	-	11 174
RESULTAT DE L'EXERCICE N	19 839	-	-	-	19 839
TOTAL	193 954	(7 241)	-	-	206 552

10. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

RUBRIQUES EN MILLIERS D'EUROS	DEBUT	DOTATIONS	REPRISES		FIN
	EXERCICE		Avec contre partie	Sans contre partie	EXERCICE
Investissements					
Hausse de prix	2 449	401	218		2 633
Amortissements dérogatoires	8 176	887	2 480		6 583
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	10 626	1 288	2 698		9 216
Litiges	8 13	48			861
Autres provisions	16 155	4 699	2 714	1 259	24 122
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES*	16 968	4 747	2 714	1 259	24 983
Immobilisations incorporelles	356		187	-	170
Immobilisations corporelles	950	-	848	-	103
Titres mis en équivalence	-	-	-	-	-
Titres de participation	60 200	-	-	-	60 200
Autres immobilisations financières	1	-	-	-	1
Stocks et en-cours	2 471	3 453	2 471	-	3 453
Clients et comptes rattachés	2 316	2 499	1 956	218	2 641
Autres créances	502	430	126	545	261
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECATION	66 797	6 382	5 587	763	66 829
TOTAL GENERAL	94 391	12 417	11 000	2 021	101 027
Dotations et reprises d'exploitation		-	8 130		
Dotations et reprises financières		-	-		
Dotations et reprises exceptionnelles		2 077	4 891		

* Voir page suivante

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la façon suivante :

RUBRIQUES EN MILLIERS D'EUROS	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES		FIN EXERCICE
			UTILISATIONS/ ANNULATIONS		
Litiges	8 13	4 8	-	-	8 61
Autres provisions dont :	16 155	4 699	2 714	1 259	24 122
Médailles du travail	9 303	1 423	393	-	10 333
Engagements de retraite (2)		1 297	63		8 475
Contentieux prud'homaux	309	75	58	30	295
Environnement (1)	1 912	94	45	39	1 922
Restructuration de sites	1 182	-	-	42	1 140
Fermeture d'un site : Colmar	1 091	6 18	1 113	3	593
Risque Fiscal	912		444	469	-
Autres	1 445	1 192	598	676	1 363
TOTAL	16 968	4 747	2 714	1 259	24 983

(1) Provision pour environnement (1 922) :

Cette provision a pour but de couvrir les risques et charges liés à la dépollution d'un site industriel : Ribécourt (1 828) ainsi que les frais de surveillance des eaux souterraines des sites fermés : Colmar (16) ; Ibos (69) ; Premery/Vichy (9).

(2) Provision pour engagements de retraite (8 475) : en 2019, la provision a été comptabilisée dans les comptes sociaux. La provision au 01/01/2019 de 7 241 k€ a été comptabilisée en Report à nouveau, ainsi la colonne « début d'exercice » est vide.

11. ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

(en milliers d'euros)	Montant brut	1 an au +	+ 1 an, 5 ans au +	A + 5 ans
Emprunts à 2 ans maximum à l'origine (1)	1	1		
Emprunts à 2 ans minimum à l'origine				
Emprunts auprès des établissements de crédit	1	1		
Emprunts et dettes financières divers – Groupe et associés				
Fournisseurs et comptes rattachés (2)	65 212	64 540	672	
Personnel et compte rattachés	10 089	10 089		
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	7 415	7 415		
Etat : impôt sur les bénéfices	3 080	3 080		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	39	39		
Etat : autres impôts, taxes assimilés	3 411	3 411		
Dettes fiscales et sociales	24 034	24 034		
Fournisseurs d'immobilisations (2)	3 034	3 034		
Autres dettes	20 277	20 277		
Produits constatés d'avance	32 856	1 239	4 955	26 662
TOTAL GENERAL	145 413	113 123	5 628	26 662
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice		-		
Emprunts et dettes contractés auprès des associés (pers. physiques)		-		

(1) dont solde créditeur des banques et comptes bancaires courants : 1 KEUR

(2) dont dettes représentées par des effets de commerce : 0

12. CHARGES A PAYER

Décomposition (en milliers d'euros) :

• Fournisseurs de biens et services – Factures non parvenues	: 13 243
• Dettes provisionnées Congés Payés, Epargne Temps, primes et gratifications	: 6 679
• Provision pour intérressement des salariés	: 1 905
• Provision pour participation	: 0
• Autres charges de personnel à payer	: 1 353
• Organismes sociaux – Charges à payer	: 3 028
• Etat – Charges à payer	: 672
• Fournisseurs d'immobilisations – Factures non parvenues	: 1 048
• RRR et avoirs clients à établir	: 10 156
• Commissions ou redevances à payer	: 0
• Intérêts courus sur avance reçue	: 0

38 085

Page 16 sur 26

13. PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Le montant des produits constatés d'avance figurant sous ce poste du passif est de 32 millions 856 mille euros ; il correspond à la concession de licence dans le cadre de l'accord signé entre Bostik-Nitta et Bostik SA le 1er août 2018 pour une durée de 30 ans. Aux termes de cet accord, Bostik-Nitta a versé un montant de 34 M€ que Bostik SA a comptabilisé en produit constaté d'avance correspondant à la concession de cette licence et reprendra sur la durée du contrat, soit 30 ans.

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

14. CHIFFRE D'AFFAIRES

REPARTITION PAR ACTIVITE (EN MILLIERS D'EUROS)	2019	2018
· Marchandises et Produits Finis	310 014	306 451
· Prestations de services	50 141	48 358
TOTAL	360 155	354 809

REPARTITION GEOGRAPHIQUE (EN MILLIERS D'EUROS)	2019	2018
· France	186 787	176 968
· Autres Pays de l'Union Européenne	107 297	108 897
· Autres Pays hors Union Européenne	66 071	68 944
TOTAL	360 155	354 809

15. AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

Le montant des autres produits de gestion courante de 54 millions 901 mille euros est essentiellement constitué par les refacturations effectuées aux filiales du groupe Bostik concernant les redevances de marques et de recherche et développement.

16. DETAIL DU RESULTAT FINANCIER (en milliers d'euros)

Produits Financiers

• Revenus des Titres de Participation	1 076
• Revenus des autres Valeurs Mobilières et Créances de l'actif immobilisé	67
• Autres intérêts et produits assimilés	323
• Reprises sur provisions et transferts de charges	0
• Différences positives de change	365
	<hr/>
	1 831

Charges financières

• Dotations aux amortissements et provisions	0
• Intérêts et charges assimilées	202
• Mali de fusion	958
• Différences négatives de change	375
	<hr/>
	1 535

RESULTAT FINANCIER **297**

17. DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL (en milliers d'euros)

Produits exceptionnels	8 247
Sur opérations de gestion	1 853
Sinistres et litiges	163
Indemnités diverses	1 356
Dégrèvements d'impôts	6
Rentrées sur créances amorties	328
Autres produits exceptionnels	
Sur opérations de capital	1 432
Produits cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 393
Produits cessions d'immobilisations Financières	
QP subventions d'investissements virées	40
Sur reprises de provisions et transfert de charges	4 961
Reprises sur provisions et amortissements réglementés	2 698
Reprises sur provisions pour risques et charges	2 193
Transfert de charges	70
Charges exceptionnelles	5 773
Sur opérations de gestion	2 633
Sinistres et litiges divers	878
Indemnités diverses	(35)
Pénalités et rappel d'impôts	197
Charges diverses	279
Charges couvertes par provisions	1 205
Créances devenues irrécouvrables	109
Sur opérations de capital	413
Valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles	413
Valeurs comptables des immobilisations financières	
Dotations aux amortissements et provisions	2 727
Dotations aux amortissements	650
Dotations aux provisions réglementées	1 288
Dotations aux provisions pour risques et charges	789
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 474

18. VENTILATION DE L'IMPÔT ENTRE RÉSULTAT COURANT ET RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat Net
Résultat courant (dont intérèsement et participation)	20 683	8 947	11 736
Résultat exceptionnel (dont impôts d'exercices antérieurs)	2 089	(6 015)	8 103
TOTAL	22 771	2 932	19 839

L'écart entre le montant de l'impôt dû (2 932 k€) et le montant de l'impôt figurant au compte de résultat (3 318 k€) correspond au redressement lié au contrôle fiscal 2014 - 2015 en matière d'impôts.

Le taux d'imposition retenu est le taux de 34,43% sans utilisation du taux réduit en raison des évolutions induites par la loi de finance sur la taxation à taux réduit.

19. DÉTAIL DE LA LIGNE INTERÈSEMENT ET PARTICIPATION DES SALARIES (en milliers d'euros)

• Provision pour intérèsement	1 905
• Provision pour participation des salariés aux fruits de l'expansion	0
<hr/>	
	1 905

V. AUTRES INFORMATIONS

1. ENTREPRISES LIÉES (> 50%)

SOCIETES LIÉES AU 31/12/19 (EN MILLIERS D'EUROS)

LIBELLES	MONTANTS NETS
ACTIF IMMOBILISÉ	121 131
PARTICIPATIONS	117 564
PRETS	3 567
AUTRES IMMOBILISATIONS	0
ACTIF CIRCULANT	16 0 480
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTE	0
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	6 1525
AUTRES CREANCES (dont c/c trésorerie (88 912))	95 622
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	3 333
DETTES	77 182
AVANCES ACTIONNAIRES	0
EMPRUNTS ET DETTES DIVERSES	0
CLIENTS AVANCES ACOMPTE VERSES	0
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	40 640
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 932
DETTES IMMOS ET COMPTES RATTACHÉS	0
AUTRES DETTES (dont c/c trésorerie (0))	754
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	32 856

CHARGES FINANCIERES 0

PRODUITS FINANCIERS 1 178

Aucune transaction avec les parties liées n'est à mentionner au titre de l'article R. 123-198-11° du Code de Commerce.

2. CREDIT BAIL (EN MILLIERS D'EUROS)

LIEU	OBJET	DATE ORIGINE	Valeur Origine	Dotation 2019	Redevances antérieures	Redevances 2019	Redevances 2020	Total	Durée ou fin de contrat
RIBECOURT	Station d'eau déminéralisée	01/09/2010	43	5	35	5	3	43	31/08/2020
				5	35	5	3	43	

ENGAGEMENTS	REDEVANCES 2019	REDEVANCES 2020 ET +	TOTAL
Crédit-bail usines (Ribécourt)	5	3	8
TOTAL	5	3	8
Engagement mobilier	5	3	8
Engagement immobilier	0	0	0

3. AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN

(en milliers d'euros)	2019	2018
° L'ensemble des engagements donnés s'élève à	2 401	14 619
Il comprend principalement :		
· des cautions et avals donnés	1 017	600
· des engagements d'indemnités de fin de carrière hors juste valeur des placements.....	-	12 634
· des engagements locatifs*	1 384	1 384
° L'ensemble des engagements reçus s'élève à	-	-
Il comprend :		
· des cautions et avals reçus	-	-
· des garanties bancaires dont le montant au 31 décembre 2019 s'élève à.....	-	-
° Les engagements réciproques comprennent :		
· des ventes à terme de devises	-	-
· des achats à terme de devises	-	-
· des commandes d'immobilisations	3 370	1 725

* Dans le cadre de ses activités, BOSTIK a souscrit des contrats de location simple. Les contrats de location conclus par BOSTIK portent essentiellement sur des loyers immobiliers (siège social). Les montants présentés dans le tableau ci-dessous correspondent aux paiements futurs minimaux qui devront être effectués au titre de ces contrats, étant précisé que seule la part irrévocabile des loyers restant à courir a été valorisée.

4. ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

RUBRIQUES (EN MILLIERS D'EUROS)	MONTANTS BASE	IMPÔT Taux Normal (*) + Contributions
IMPOT DU SUR :		
· Provisions réglementées		
Pour hausses de prix	2 633	711
Pour fluctuation des cours	-	
Pour investissements	-	
Amortissements dérogatoires	6 583	1 777
· Subventions d'investissements	218	59
TOTAL ACCROISSEMENTS	9 434	2 547
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :		
· Charges non déductibles temporairement (année suivante)		
Congés payés	-	-
Participation des salariés	-	-
Autres	1 238	334
· A déduire ultérieurement		
Provisions pour propre assureur	-	-
Provisions pour retraites	8 475	2 288
Provisions pour risques	4 572	1 234
Provisions pour dépréciation d'actif	65 457	17 673
TOTAL ALLEGEMENTS	79 742	21 530
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	(70 308)	(18 983)

* L'impôt est calculé sur la base de 27,00% (il tient compte de la baisse du taux d'impôt sur les sociétés).

5. EFFECTIF

Il se répartit comme suit :

	31.12.2019	31.12.2018
Personnel salarié		
Cadres	269	251
Agents de maîtrise et techniciens	292	313
Employés	56	49
Ouvriers	288	305
Total	905	918

Personnel mis à disposition de l'entreprise : 77 (nombre moyen d'intérimaires) chiffre supérieur à celui au 31 décembre 2018 (47).

6. AUTRES INFORMATIONS

Il n'est pas versé de jetons de présence aux Dirigeants de la société.

Aucune rémunération n'est versée aux membres du Conseil d'administration de Bostik en leur qualité d'administrateur, dans la mesure où cette fonction est exercée par des salariés ou mandataires sociaux d'autres sociétés du groupe Arkema.

7. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOCIETES	BOSTIK BELUX SA/NV	SOCIETE MAROCAINE DES COLLES	BOSTIK INDUSTRIES LTD	USINA FORTALEZA	BOSTIK FINDLEY (CHINA) CO. LTD	TOTAL
EN K DEVISES LOCALES						
Quote-part détenue	100.00%	97.00%	100.00%	99.85%	100.00%	
Capitalux propres	132*	33 920*	4 600*	91 228*	295 427*	
Cautions et avais donnés	0	0	0	0	0	
Chiffre d'affaires	10 000*	140 588*	17 698*	182 671*	542 069*	
Résultat net	183*	14 576*	847*	4 972*	34 099*	
Observations						
Taux De Clôture						
Taux moyen						
EN K EUROS						
Valeur comptable brute	7 320	3 022	13 555	83 851	9 816	117 564
Valeur comptable nette	3 120	3 022	13 555	27 851	9 816	57 364
Prêts nets	3 567	-	-	-	-	3 567
Avances consenties	-	-	-	-	-	-
Dividendes encaissés	-	1 076	-	-	-	1 076

* Données 2019 issues de la consolidation

BOSTIK SA
Société Anonyme au capital de 81 123 810 €
Siège social : 420, rue d'Estienne d'Orves
92700 Colombes
332 110 097 RCS NANTERRE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 2 AVRIL 2020**

.../...

I. RESOLUTIONS A CARACTERE ORDINAIRE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires décide, sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter en totalité le bénéfice net comptable de l'exercice 2019, soit 19 839 203,81 € au compte report à nouveau ainsi porté à 31 012 822,22€.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'au cours des trois exercices précédents, la société a procédé aux distributions suivantes :

Exercice	Nombre d'actions	Dividendes versés	Dividende / action
2016	5 321 361	181 192 342,05 €	34,05 €
2017	5 321 361	0,00 €	-
2018	5 321 361	0,00 €	-

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte du fait que le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code s'est élevé à 793 214 € au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.../....


Certifié conforme



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Bostik S.A.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Bostik S.A.

420, rue d'Estienne d'Orves - 92700 Colombes

Ce rapport contient 37 pages

Référence : FQ-20-1-01

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



Bostik S.A.

Siège social : 420, rue d'Estienne d'Orves - 92700 Colombes
Capital social : €.81 123 810

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée générale de la société Bostik S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Bostik S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note II.9 de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif aux indemnités de fin de carrière se traduisant par la première comptabilisation dans les comptes sociaux au 31 décembre 2019 de l'engagement d'indemnités de fin de carrière.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2019 s'établit à 57 363 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note II.3 « Participations et autres titres » de l'annexe aux comptes.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier à revoir les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société et les calculs effectués par la société, et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Le chiffre d'affaires, dont le montant net figurant au compte de résultat au 31 décembre 2019 s'établit à 360 155 milliers d'euros, est reconnu net des rabais, remises et ristournes ainsi que des escomptes facturés selon les modalités décrites dans la note II.12 « Chiffre d'affaires» de l'annexe aux comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les règles et principes comptables suivis par votre société, en particulier nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe aux comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les provisions pour risques et charges hors médailles du travail et engagements de retraite, dont le montant figurant au bilan au 31 décembre 2019 s'établit à 6 175 milliers d'euros, couvrent notamment, les risques environnementaux, ainsi que les coûts de restructuration et de cessation d'activité selon les modalités décrites dans la note II.11 «Provisions ».

Nos travaux ont consisté à analyser les processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer les risques faisant l'objet de ces provisions et à examiner les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations communiquées par votre société à l'appui des provisions constituées, afin d'en apprécier le caractère raisonnable.

Comme mentionné ci-avant, la note II.9 de l'annexe « Indemnités de fin de carrière » expose le changement de méthode comptable survenu au cours de l'exercice relatif à la comptabilisation des engagements de retraite.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement et de la présentation qui en est faite.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 19 février 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



François Quédiniac
Associé



COMPTE DE RESULTAT

1 / 3



COMpte DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	2019	2018
<i>Ventes de marchandises</i>	48 820	34 723
<i>Production vendue (biens et services)</i>	311 335	320 086
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES (note n° 14)	360 155	354 809
<i>Variation de la production stockée</i>	1 575	100
<i>Production immobilisée</i>	6 949	2 587
<i>Subventions d'exploitation</i>	2 562	2 282
<i>Réprise sur provisions et amortissements d'exploitation</i>	11 507	9 895
<i>Autres produits de gestion courante</i>	54 901	35 436
PRODUITS D'EXPLOITATION	437 649	405 109
<i>Achats de marchandises et de produits</i>	(169 866)	(170 874)
<i>Variation des stocks de matières premières et autres approvisionnements</i>	3 180	406
<i>Autres achats et services extérieurs</i>	(14 1611)	(130 270)
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	(9 068)	(7 974)
<i>Charges de personnel</i>	(74 959)	(69 453)
<i>Dotations aux amortissements</i>	(10 810)	(10 431)
<i>Dotations aux provisions d'exploitation</i>	(10 248)	(6 978)
<i>Autres charges de gestion courante</i>	(1 976)	(1 853)
CHARGES D'EXPLOITATION	(415 358)	(397 427)
RESULTAT D'EXPLOITATION	22 291	7 683

Chaque note se rapporte au paragraphe correspondant de l'annexe aux comptes de la Société (pages 17 et suivantes).

(en milliers d'euros)	2019	2018
<i>Produits des titres de participation</i>	1 076	11 840
<i>Autres produits financiers</i>	755	652
<i>Reprises sur provisions</i>	-	2 492
PRODUITS FINANCIERS	1 831	14 984
<i>Dotations aux amortissements et provisions</i>	-	(4 916)
<i>Autres charges financières</i>	(1 535)	(554)
CHARGES FINANCIERES	(1 535)	(5 470)
RESULTAT FINANCIER (note n°15)	297	9 514
RESULTAT COURANT (EXPLOITATION+FINANCIER+QUOTE-PART DE RESULTAT) (note n°17)	22 588	17 197
RESULTAT EXCEPTIONNEL (notes n°16 et 17)	2 474	448
RESULTAT AVANT IMPÔT, PARTICIPATION ET INTÉRÉSSEMENT	25 062	17 645
<i>Participation, intérêtement des salariés (note n°18)</i>	(1 905)	(1 219)
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	(3 318)	(826)
RESULTAT NET	19 839	15 599

Chaque note se rapporte au paragraphe correspondant de l'annexe aux comptes de la Société (pages 17 et suivantes).



BILAN

1 / 3



BILAN AU 31 DECEMBRE

ACTIF (en milliers d'euros)	BRUT	2019		2018
		AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (notes n° 1 et 3)	51 952	41 517	10 435	5 695
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (notes n° 2 et 3)	189 309	127 189	62 120	57 724
Terrains et leurs agencements	3 503	729	2 774	2 772
Constructions	54 679	32 131	22 548	20 955
Installations techniques, matériel et outillage industriel	96 558	74 167	22 391	18 983
Autres immobilisations corporelles	29 024	20 163	8 861	8 683
Immobilisations corporelles en cours	5 544		5 544	6 330
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	121 180	60 201	60 979	58 994
Titres de participation (note n° 4)	117 563	60 200	57 363	55 064
Créances rattachées à des participations (notes n° 4 et 5)				
Autres immobilisations financières (notes n° 5 et 6)	3 617	1	3 616	3 930
ACTIF IMMOBILISE	362 441	228 908	133 534	122 413
STOCKS ET EN-COURS	38 156	3 453	34 703	30 931
Matières premières et approvisionnements	13 738	1 595	12 143	11 088
Produits intermédiaires et finis	18 798	1 858	16 941	16 453
Marchandises	5 620	-	5 620	3 389
CREANCES (notes n° 6 et n° 7)	217 622	2 902	214 719	205 388
Fournisseurs, avances et acomptes	744		744	1 414
Clients et comptes rattachés (note n° 6)	109 348	2 641	106 707	99 968
Autres créances (note n° 6)	18 617	261	18 356	18 955
Comptes courants Groupe (note n° 6)	88 912		88 912	85 051
DISPONIBILITES	39	-	39	120
ACTIF CIRCULANT	255 817	6 355	249 462	236 439
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (note n° 8)	3 841		3 841	3 354
TOTAL GENERAL	622 100	235 263	386 837	362 206

Chaque note se rapporte au paragraphe correspondant de l'annexe aux comptes de la Société (pages 8 et suivantes).

PASSIF <i>(en milliers d'euros)</i>	2019	2018
SITUATION NETTE (note n°9)		
Capital	186 713	178 355
Primes d'émission, de fusion et d'apports	81 124	81 124
Réserves Légales	86 304	86 304
Réserves facultatives	8 112	8 112
Report à nouveau	0	-
	11 174	2 815
Résultat de l'exercice	19 839	15 599
Acompte sur dividendes	-	-
PROVISIONS REGLEMENTEES (note n°10) et subventions d'investissements	9 434	10 883
CAPITAUX PROPRES	215 986	204 837
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (note n° 10)	24 983	16 968
DETTES FINANCIERES (note n° 11)		
Emprunts auprès des établissements de crédit	1	6
Comptes courants Groupe	1	6
Emprunts et dettes financières divers	-	-
	-	-
AVANCES ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES EN COURS	455	251
DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERSES (notes n° 11 et 12)	112 556	106 049
Fournisseurs d'exploitation et comptes rattachés	65 212	61 481
Dettes fiscales et sociales	21 102	18 866
Impôt sur les bénéfices	2 932	950
Fournisseurs d'immobilisations et effets à payer	3 034	3 355
Autres dettes	20 277	21 396
EMPRUNTS ET DETTES	113 012	106 306
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (notes n°11 et 13)	32 856	34 095
TOTAL GENERAL	386 837	362 206

Chaque note se rapporte au paragraphe correspondant de l'annexe aux comptes de la Société (pages 8 et suivantes).

ANNEXES AUX COMPTES

	PAGES
I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	2 - 3
II. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	4 - 7
III. NOTES SUR LE BILAN	8 - 17
IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	17 - 20
V. AUTRES INFORMATIONS.....	21 - 26

ANNEXES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2019

I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Afin de simplifier la structure des entités du Groupe en France, la société Distri-Mark France a été absorbée par Bostik SA par transmission universelle de patrimoine à effet du 1^{er} janvier 2019. Bostik SA, actionnaire à 100% de Distri-Mark France, se substitue ainsi au 1^{er} janvier 2019 aux droits et obligations de Distri-Mark France. La transmission universelle du patrimoine est réalisée avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018 au plan fiscal. Les équipes commerciales de la société Distri-Mark France, qui distribuait les produits de Den Braven et Bostik, avaient été transférées chez Bostik SA en cours d'année 2018. Cette opération a généré un mali de fusion de 958,2 k€ comptabilisé en résultat.

Le 14 janvier 2019, Bostik SA a transféré son siège social de La Plaine Saint-Denis à Colombes, date à laquelle l'ensemble des équipes du siège ont emménagé dans les nouveaux locaux. L'ensemble des immobilisations a été désinvesti pour un montant de 2 187 k€ en parallèle de la mise en service des nouvelles installations pour un montant de 3 692 k€.

Au premier trimestre 2019, Bostik SA a cédé deux sites dont la production avait été arrêtée antérieurement :

- le site d'Ibos fermé depuis 2012, a été cédé le 10 janvier 2019, sans impact significatif sur les résultats,
- suite à la promesse de vente signée le 11 décembre 2018, le site de Colmar fermé en 2018, a été cédé le 29 mars 2019, générant une plus-value de cession de 1 087 k€ en résultat 2019.

Suite à la cessation d'activité du site de Colmar fin avril 2018, le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) se poursuit avec pour objectif prioritaire de permettre, dans les meilleures conditions possibles, le reclassement, la reconversion et la réinsertion professionnelle des 19 salariés concernés par cette fermeture. Fin 2019, 4 salariés restent dans les effectifs ; la provision a été réévaluée afin de couvrir les dépenses à venir.

Colmar était le seul site de production de l'activité non-tissés en France.

Suite à la mise en place au 1^{er} novembre 2018 des directions Biens Durables et Converters au sein de la business unit Adhésifs industriels, deux business units ont été créées le 1^{er} septembre 2019 au sein de l'activité Adhésifs industriels :

- Biens durables (Durable goods) comprenant les marchés Assembly, Building, Automobile, General transportation et Aerospace;
- Converting, renommée Advanced packaging au 1^{er} janvier 2020, afin de positionner Bostik comme l'un des grands acteurs mondiaux de l'emballage avec une organisation inchangée autour des 3 marchés Flexible packaging, Rigid packaging et Tape & Label.

Afin de renforcer l'organisation du Groupe et de répondre à sa stratégie de développement et de rentabilité, Bostik a fait évoluer son organisation au second semestre :

- nomination d'un senior vice-président de la business unit construction et grand public ;
- nomination d'un directeur de la stratégie et de la coordination internationale.

Bostik SA a procédé à l'augmentation de 2,3 M€ du capital de Usina Fortaleza le 16 mai 2019 par versement de trésorerie qui vient s'ajouter à la trésorerie générée durant l'année 2019 par la société Brésilienne grâce aux actions entreprises. Ainsi Usina Fortaleza pourra rembourser son emprunt bancaire et ses dettes intra-groupe envers Bostik Inc et Bostik SA.

En date du 28 novembre 2019, Bostik SA a cédé à Bostik Holding SA, actionnaire de Bostik Egypte, les créances intragroupes échues sur Bostik Egypte pour un montant total de 5 505 257,78 €, en vue de leur capitalisation ultérieure. Ces créances correspondaient à des prestations de services administratifs et techniques rendus par Bostik SA à Bostik Egypte depuis 2014 que Bostik Egypte n'avait pu régler en raison d'une situation de trésorerie difficile liée à l'environnement réglementaire et fiscal Egyptien.

Bostik a lancé un projet de transformation de son système d'information SAP, sous le nom de Horizon 2020. Ce programme ambitieux vise à harmoniser d'une part le modèle de gestion à travers la mise en place de règles métiers partagées et d'autre part l'architecture analytique et financière.

Le modèle d'Horizon 2020 répondra aux objectifs et besoins suivants :

- o des processus opérationnels harmonisés permettant d'allouer les coûts à la vente, avec des axes d'analyse clients et produits redéfinis ;
- o des structures finances harmonisées permettant une lecture commune de la performance à travers les business units et les pays, ainsi que des processus comptables simplifiés et automatisés.

Le centre de recherche et de développement de Venette a démarré un projet de réaménagement du site existant, avec la création de nouveaux laboratoires pour un budget total de 1,3 M€. Les travaux de ce projet « Venette Optimization Project » (VOP) se dérouleront au cours du premier semestre 2020.

Il a été décidé de comptabiliser dans les comptes sociaux la provision pour Indemnités de Fin de Carrière (IFC) en application de la méthode de référence afin de présenter une meilleure information. Celle-ci ne figurait pas dans les comptes sociaux au 31/12/2018 mais était considérée comme un engagement hors bilan. Elle demeure évaluée selon les principes retenus par le groupe Arkema dans ses comptes consolidés.

S'agissant d'un changement de méthode, le montant des IFC au 31 décembre 2018 soit 7 241 k€ a été comptabilisé en report à nouveau au 31 décembre 2019 (Partie III note n°9) et la variation de l'année 2019 soit 1 234 k€ a été passée en résultat.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Suite à la consultation du CCE le 27 juin 2019 sur ce projet, le 1^{er} janvier 2020, les activités comptabilité et trésorerie de Bostik SA ont été transférées vers Arkema France. L'intégration au sein du Centre de Services Partagés d'Arkema, des fonctions comptables et trésorerie de la société Bostik SA vise à :

- o standardiser les méthodes de travail sur la base des meilleures pratiques,
- o sécuriser les activités via un contrôle interne renforcé par une plus grande ségrégation des tâches et un partage d'expérience accru,
- o développer des perspectives d'évolution de carrière plus larges pour les salariés concernés.

Le nombre de postes au sein d'Arkema France correspondant au nombre de postes existants au sein de Bostik SA, ce projet n'a entraîné aucun licenciement pour motif économique.

Bostik SA a reçu en janvier 2020 un avis de vérification de comptabilité portant sur les exercices 2016 à 2018.

Chaque note se rapporte au paragraphe correspondant de l'annexe aux comptes de la Société (pages 10 et suivantes).

II. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les comptes annuels de Bostik S.A. ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

LES PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION UTILISEES SONT LES SUIVANTES :

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou valorisées lors des apports successifs.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

• Brevets	5/10 ans
• Licences	8 ans
• Marques	5/10 ans
• Logiciels	3 ans
• Progiciel SAP	5 ans
• Fonds de commerce	fonction des fusions

Ceux apportés par CECA S.A. ont subi un amortissement sur 5 ans depuis le 1^{er} janvier 2003. Ceux apportés par LABORATOIRES RHONE-ALPES S.A., LEMAN LABO S.A.S. et LAMBIOTTE S.A. sont amortis sur 20 ans, ceux apportés par BOSTIK S.A. le 2 janvier 2001 à BOSTIK FINDLEY S.A. ont été amortis sur 10 ans.

Le fonds de commerce acheté à CELLOCHROME S.A.R.L. en décembre 2004, a été amorti sur 5 ans.

Le fonds de commerce acheté à AEC POLYMERS en décembre 2017, est amorti sur 5 ans depuis le 21 décembre 2017.

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

• constructions	20 ans
• agencements et aménagements des constructions	10/20 ans
• installations techniques	8/10 ans
• matériel et outillage industriels	5/10 ans

3. PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Page 4 sur 26

La valeur brute des participations et titres représente leur coût d'achat hors frais accessoires ou leur valeur d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire de ces participations devient inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Dans le cas des titres de participation, la valeur d'inventaire est généralement établie par référence aux capitaux propres, mais aussi en fonction de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de l'utilité des participations considérées pour l'entreprise. L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net comptable.

4. STOCKS

Les stocks de matières premières, emballages et pièces du magasin général sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût moyen pondéré des consommations et au coût moyen annuel des sections.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée pour tenir compte, selon les cas, d'un taux de rotation insuffisant, d'une non-conformité des produits ou d'un prix de revient supérieur au prix de vente diminué des frais commerciaux. 33% de la provision pour dépréciation des stocks est relative aux pièces détachées du magasin général de Ribécourt. La méthode de dépréciation est la suivante :

- pièces de rechange banalisées : 100% si aucun mouvement durant l'exercice ;
- pièces de rechange spécifiques : dépréciées au rythme de l'immobilisation à laquelle elles se rapportent.

5. CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La provision pour dépréciation des créances ordinaires (retards de paiements) est calculée pour les clients France et Export hors Groupe sur les créances échues :

- 25% du HT entre 61 et 90 jours de retard
- 50% du HT entre 91 et 120 jours de retard
- 75% du HT entre 121 et 150 jours de retard
- 100% du HT si supérieure à 151 jours de retard.

La provision pour créances concordataires est calculée dès qu'un retard est constaté sur un échu ; 100% de la totalité de la créance client HT est alors provisionnée.

6. PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions pour hausse de prix et amortissements dérogatoires figurent à ce poste.

La méthode de l'amortissement dégressif avec constatation d'une provision d'amortissement dérogatoire est applicable à tout nouveau bien immobilisé et soumis à ce régime.

7. OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée en résultat en pertes ou gains de change latents.

Les devises couvertes au 31 décembre 2019 sont les suivantes : USD, AUD, CHF, GBP, NZD.

Un compte courant ARKEMA a été ouvert pour chacune d'elles.

8. SUBVENTIONS

. Subventions d'investissement

Les subventions reçues dans le but de financer des investissements de projets industriels sont enregistrées dans les capitaux propres. La prise en compte en produits exceptionnels est étalée dans le temps en fonction de la durée d'utilisation prévue de l'équipement financé.

. Subventions d'exploitation

Les subventions reçues dans le cadre de projets de recherche et développement sont portées en déduction des frais de recherche et développement.

9. INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière sont évalués à l'aide de la méthode prospective dite « unités de crédits projetées » selon les principes d'évaluation retenus par le Groupe Arkema dans ses comptes consolidés.

Au 31/12/2019, l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière est évalué à 14 millions 088 mille euros et la juste valeur des placements à 5 millions 613 mille euros.

L'estimation a été réalisée avec un taux d'actualisation de 1.25% et une augmentation des salaires de 2.30%.

Il a été décidé de procéder à la comptabilisation dans les comptes sociaux de l'engagement d'indemnités de fin de carrière (IFC) en application de la méthode de référence afin de présenter une meilleure information.

La provision pour indemnités de fin de carrière s'élève à 8 million 475 mille euros au 31 décembre 2019. Dans le cadre de la première comptabilisation, l'engagement net des actifs de couverture a été comptabilisé en déduction du report à nouveau.

La variation de la provision pour indemnités de fin de carrière est comptabilisée en résultat d'exploitation y compris les pertes et gains actuariels.

10. PROVISIONS POUR MEDAILLES DU TRAVAIL

La société applique le règlement CRC 2004-03 sur les médailles du travail.

La provision est calculée à un taux d'actualisation de 0.95%, en fonction de la probabilité que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille.

La variation de l'exercice est de 1 030 mille euros. La provision pour médailles du travail s'élève à 10 millions 333 mille euros au 31 décembre 2019.

11. PROVISIONS

. Provisions environnementales

Les provisions sont constituées lors des décisions préfectorales ou assimilées (DREAL, Conseil régional...), inscription au registre BASOL des sites pollués, étude simplifiée des risques avec classement 1 ou en cas d'engagement de la Direction générale.

Les dépenses provisionnées font l'objet d'une estimation de la part des services spécialisés de la société ou de sociétés extérieures ainsi que d'un échéancier de réalisation.

Pour les travaux prévus à plus long terme ou dont la réalisation s'échelonne sur plusieurs années, aucune correction n'est effectuée pour ajuster les dépenses à leur valeur actuelle dans la mesure où cet effet est compensé par l'accroissement attendu des dépenses du fait de la dérive des coûts de construction.

Il convient de noter que d'une façon générale les usines sont conçues et exploitées sans terme prévisible de telle sorte qu'aucune obligation de remise en état des sites en fin de vie ne peut être caractérisée.

. Provisions pour restructuration et cessation d'activité

Les provisions sont constituées lors de la première information à un Comité d'Etablissement ou à un Comité Central d'Entreprise.

Elles couvrent les coûts sociaux estimés en fonction des Plans de Sauvegarde de l'Emploi, les frais de personnel entre la date de l'arrêt et le départ de la personne, les coûts de démolition et de dépollution et des frais divers (mesures locales d'accompagnement...).

12. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est net de Rabais, Remises, Ristournes de fin d'année ainsi que des escomptes facturés.

L'entreprise constate ses créances lors du transfert de propriété qui est déterminé par les conditions de vente et qui correspond au transfert du contrôle du bien.

Le transfert de propriété donc le transfert de contrôle se produisent lors de la livraison du bien.

La Société affrétant pour le compte des clients une prestation de transports, elle facture des ports et frais qui se trouvent en produits accessoires.

Les prestations de services pour lesquelles un produit est constaté rémunèrent un service rattaché à l'exercice d'achèvement des prestations c'est-à-dire au moment où le service est rendu.

13. CONSOLIDATION

Conformément à l'article L 233-17 du Code de Commerce, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe. En effet, les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquelles elle exerce une influence notable, sont intégrés dans les comptes consolidés de l'ensemble plus grand : Arkema SA.

Le sous-groupe exempté est composé des sociétés suivantes consolidées : Bostik Findley (China) Co. Ltd ; Bostik Belux SA NV ; Bostik Industries Ltd ; Société Marocaine des colles SA ; Usina Fortaleza Industria.

14. INTEGRATION FISCALE

Depuis le 1er janvier 2016, la société BOSTIK SA est intégrée fiscalement dans le groupe constitué par la société ARKEMA SA, en application des articles 223-A et suivants du Code Général des Impôts.

La société a déterminé son impôt comme si elle était imposée séparément.

III. NOTES SUR LE BILAN

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

VALEURS NETTES (En milliers d'euros)	SOLDES 01.01.2019	CESSIONS ET MISES HORS SERVICE - BRUT	ACQUISITIONS ET CREATION	AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	CESSIONS ET MISE HORS SERVICE AMORTISSEMENTS	TRANSFERT DE POSTE A POSTE	SOLDE 31.12.2019
Brevet	8	-	-	(1)	-	-	7
Licences	80	(220)	226	(200)	220	278	384
Marques	1 323	-	-	(173)	-	-	1 151
Logiciels	3 006	(1 196)	224	(1 568)	1 196	108	1 770
Fonds de commerce	622	-	-	(324)	-	-	298
Immobilisations en cours	10 111	-	6 477	-	-	(495)	6 994
Avances sur immobilisations							-
TOTAL	6 051	(1 416)	6 928	(2 266)	1 416	(10 9)	10 605

L'augmentation de l'exercice est principalement due à la variation des immobilisations incorporelles liée au projet H2020.

La diminution du poste Logiciels est liée aux désinvestissements de l'outil CRM, ainsi que des versions antérieures de Windows Pack Office.

Le transfert de poste à poste correspond à la mise en service des immobilisations en cours sur l'année.

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Dans le tableau ci-dessous figurent un état des immobilisations corporelles et leurs mouvements pendant l'année en cours.

Par rapport au bilan, il n'a pas été mentionné dans ce tableau la dépréciation des immobilisations d'un montant 272 mille euros qui sera traitée dans le tableau des provisions inscrites au bilan (point 10).

VALLEURS NETTES (En milliers d'euros)	SOLDES 01.01.2019	CESSIONS ET MISES HORS SERVICE DU BRUT	ACQUISITIONS ET CREATION	AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	CESSIONS ET MISE HORS SERVICE AMORTISSEMENTS	TRANSFERT DE POSTE A POSTE	SOLDE 31.12.2019
Terrains et leurs aménagements	2 864	(372)	184	(80)	168	10	2 774
Constructions	21 119	(1 878)	1 470	(2 420)	1 720	2 553	22 564
Installations techniques,							
Matériel/ outillage industriels	19 442	(2 444)	4 936	(4 121)	2 411	2 253	22 477
Autres immobilisations corporelles	8 920	(1 866)	1 588	(2 572)	1 848	946	8 864
Immobilisations en cours	6 330	-	4 864	-	-	(5 650)	5 544
Avances sur immobilisations	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	58 675	(6 560)	13 043	(9 193)	6 147	111	62 222

Les désinvestissements sont liés aux fermetures des sites de Colmar et Ibos, ainsi que le désinvestissement du siège social de La Plaine Saint-Denis.

Le transfert de poste à poste correspond à la mise en service des immobilisations en cours sur l'année ainsi que l'impact lié à la transmission universelle de patrimoine de Distri-Mark France (2k€).

3. AMORTISSEMENTS

(En milliers d'euros)	DEBUT EXERCICE	VIREMENTS POSTE A POSTE - TUP DISTRI- MARK France	DOTATIONS (HORS DEROGATOIRE)	REPRISES	FIN EXERCICE
IMMobilisations incorporelles	40 497	-	2 266	(1 416)	41 347
Terrains et leurs agencements	818	-	80	(168)	729
Constructions sur sol propre	14 254	-	582	(1 260)	13 576
Constructions et installations	17 161	-	1 838	(460)	18 539
Installations techniques, outillages	72 373	-	4 121	(2 411)	74 083
Installations générales agencements	-	-	-	-	-
Matériel de transport	555	-	9	(97)	467
Matériel de bureau et informatique	3 594	(13)	557	(1 582)	2 556
Autres	15 274	-	2 005	(169)	17 111
IMMobilisations corporelles	124 029	(13)	9 193	(6 147)	127 061
TOTAL	164 527	(13)	11 459	(7 563)	168 409

VENTILATION DES DOTATIONS (En milliers d'euros)	LINEAIRES	EXCEPTIONNEL	DEROGATOIRES	
			DOTATIONS	REPRISES
IMMobilisations incorporelles	2 264	1	148	354
Terrains et leurs agencements	80	-	-	-
Constructions sur sol propre	582	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions et installations générales, agencements	1 749	89	532	1 670
Installations techniques, outillages	3 787	335	25	126
Matériel de transport	9	-	2	5
Matériel de bureau et informatique	365	192	60	87
Autres	1 973	33	120	237
IMMobilisations corporelles				
TOTAL	10 809	650	887	2 480

Les amortissements exceptionnels sont liés à la mise hors service du siège social de la Plaine Saint-Denis.




4. TITRES DE PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

TITRES DE PARTICIPATIONS :

Est inscrite sous cette rubrique la valeur des titres des filiales de la Société.

Au 1^{er} janvier 2019, la société Distri-Mark France a été absorbée par Bostik SA par transmission universelle de patrimoine.

Bostik SA, actionnaire à 100% de Distri-Mark France, se substitue ainsi au 1^{er} janvier 2019 aux droits et obligations de Distri-Mark France. Les titres de Distri-Mark France ne figurent plus au bilan dans les comptes de Bostik SA.

La transmission universelle du patrimoine est réalisée avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018 au plan fiscal.

Bostik SA a procédé à l'augmentation de 2,3 M€ du capital de Usina Fortaleza le 16 mai 2019 par versement de trésorerie (voir « Faits caractéristiques de l'exercice »).

La provision pour dépréciations des titres de participation de 60 millions 200 mille euros fait référence aux titres de :

- USINA FORTALEZA
- BOSTIK BELUX BV.

5. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

VALEURS NETTES (en milliers d'euros)	2019	2018
Autres titres immobilisés	4	4
Prêts aux Sociétés du Groupe	3 567	3 567
Autres prêts	0	0
Dépôts et cautionnements	21	361
Dépréciation prêts, dépôts	(1)	(1)
Total	3 590	3 930

6. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES (BRUTES)

(en milliers d'euros)	Montant brut	1 an au +	+ 1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	3 592	67	3 525
Autres	21	10	11
Autres immobilisations financières	3 613	76	3 537
Clients douteux ou litigieux	507	507	
Autres créances clients (1)	108 842	108 842	
Clients et comptes rattachés	109 348	109 348	
Personnel et comptes rattachés	182	182	
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	213	213	
Etat : impôt sur les bénéfices	23	23	
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	9 295	9 295	
Etat : autres impôts, taxes assimilées	1 476	1 476	
Etat : créances diverses	6 227	2 353	3 874
Débiteurs divers	1 201	1 201	
Autres Créances	18 617	14 743	3 874
Groupe et associés			
Charges constatées d'avance	3 841	1 841	2 000
TOTAL	135 419	126 009	9 411
Prêts accordés en cours d'exercice	98		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	73		
Prêts, avances consentis aux associés (pers. Physiques)			

(1) Dont créances représentées par des effets de commerce : 2 046 k€.

7. PRODUITS A RECEVOIR (EN MILLIERS D'EUROS)

• Factures de prestations à établir	:	927
• Produits divers à recevoir	:	6 227
• Intérêts courus sur prêts	:	67
• RRR et avoirs fournisseurs à recevoir	:	308
• Personnel produits à recevoir	:	74
• Assurances et divers à recevoir	:	0
		<hr/>
		7 603

8. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Le montant des charges constatées d'avance figurant sous ce poste de l'actif est de 3 millions 841 mille euros. La hausse de 487 mille euros est relative à la licence 1K-2K liées à Afinitica. Le reste est lié au loyer du siège social pour le 1^{er} trimestre 2020.

9. SITUATION NETTE

Le capital social s'élève à 81 123 810 euros au 31 décembre 2019 et est constitué de 5 321 361 actions ordinaires.

L'actionnariat de Bostik S.A. se décompose de la façon suivante :

• Bostik Holding SA	=	4 808 665 actions
• Arkema France	=	<u>512 696 actions</u>
5 321 361 actions		

En 2019, il n'a pas été versé de dividende.

La variation de la situation nette s'analyse comme suit (en K€):

	AU 01.01.2019	AUGMENTATIONS ET RESULTAT DE L'EXERCICE N	DIMINUTIONS ET AFFECTATION DE L'EXERCICE N-1	DIVIDENDES VERSÉS	AU 31.12.2019
CAPITAL	81 124	-	-	-	81 124
Capital appelé	81 124	-	-	-	81 124
PRIMES D'EMISSION ET DE FUSION	86 304	-	-	-	86 304
Primes de fusion	0	-	-	-	0
Primes d'apport	86 304	-	-	-	86 304
RESERVES LEGALES	8 112	-	-	-	8 112
Réserve légale	8 112	-	-	-	8 112
Réserve légale PVLT 15%	-	-	-	-	-
Réserve légale PVLT 25%	-	-	-	-	-
RESERVES REGLEMENTÉES	0	-	-	-	0
Réserve spéciale PVLT 15%	-	-	-	-	-
Réserve spéciale PVLT 25%	-	-	-	-	-
RESERVES FACULTATIVES	0	-	-	-	0
Réserve facultative	0	-	-	-	0
REPORT A NOUVEAU	2 815	-	-	-	2 815
RESULTAT DE L'EXERCICE N-1	15 599	-	(15 599)	-	11 174
RESULTAT DE L'EXERCICE N	19 839	-	-	-	19 839
TOTAL	193 954	19 839	(7 241)	-	206 552

10. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

RUBRIQUES EN MILLIERS D'EUROS	DEBUT	DOTATIONS	REPRISES		FIN
	EXERCICE		Avec contre partie	Sans contre partie	EXERCICE
Investissements					
Hausse de prix	2 449	401	218		2 633
Amortissements dérogatoires	8 176	887	2 480		6 583
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	10 626	1 288	2 698		9 216
Litiges	8 13	48			861
Autres provisions	16 155	4 699	2 714	1 259	24 122
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES*	16 968	4 747	2 714	1 259	24 983
Immobilisations incorporelles	356		187	-	170
Immobilisations corporelles	950	-	848	-	103
Titres mis en équivalence	-	-	-	-	-
Titres de participation	60 200	-	-	-	60 200
Autres immobilisations financières	1	-	-	-	1
Stocks et en-cours	2 471	3 453	2 471	-	3 453
Clients et comptes rattachés	2 316	2 499	1 956	218	2 641
Autres créances	502	430	126	545	261
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIACTION	66 797	6 382	5 587	763	66 829
TOTAL GENERAL	94 391	12 417	11 000	2 021	101 027
Dotations et reprises d'exploitation		-	8 130		
Dotations et reprises financières		-	-		
Dotations et reprises exceptionnelles		2 077	4 891		

* Voir page suivante

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la façon suivante :

RUBRIQUES EN MILLIERS D'EUROS	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES		FIN EXERCICE
			UTILISATIONS/ ANNULATIONS		
Litiges	8 13	4 8	-	-	8 61
Autres provisions dont :	16 155	4 699	2 714	1 259	24 122
Médailles du travail	9 303	1 423	393	-	10 333
Engagements de retraite (2)		1 297	63		8 475
Contentieux prud'homaux	309	75	58	30	295
Environnement (1)	1 912	94	45	39	1 922
Restructuration de sites	1 182	-	-	42	1 140
Fermeture d'un site : Colmar	1 091	6 18	1 113	3	593
Risque Fiscal	912		444	469	-
Autres	1 445	1 192	598	676	1 363
TOTAL	16 968	4 747	2 714	1 259	24 983

(1) Provision pour environnement (1 922) :

Cette provision a pour but de couvrir les risques et charges liés à la dépollution d'un site industriel : Ribécourt (1 828) ainsi que les frais de surveillance des eaux souterraines des sites fermés : Colmar (16) ; Ibos (69) ; Premery/Vichy (9).

(2) Provision pour engagements de retraite (8 475) : en 2019, la provision a été comptabilisée dans les comptes sociaux. La provision au 01/01/2019 de 7 241 k€ a été comptabilisée en Report à nouveau, ainsi la colonne « début d'exercice » est vide.

11. ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

(en milliers d'euros)	Montant brut	1 an au +	+ 1 an, 5 ans au +	A + 5 ans
Emprunts à 2 ans maximum à l'origine (1)	1	1		
Emprunts à 2 ans minimum à l'origine				
Emprunts auprès des établissements de crédit	1	1		
Emprunts et dettes financières divers – Groupe et associés				
Fournisseurs et comptes rattachés (2)	65 212	64 540	672	
Personnel et compte rattachés	10 089	10 089		
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	7 415	7 415		
Etat : impôt sur les bénéfices	3 080	3 080		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	39	39		
Etat : autres impôts, taxes assimilés	3 411	3 411		
Dettes fiscales et sociales	24 034	24 034		
Fournisseurs d'immobilisations (2)	3 034	3 034		
Autres dettes	20 277	20 277		
Produits constatés d'avance	32 856	1 239	4 955	26 662
TOTAL GENERAL	145 413	113 123	5 628	26 662
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice		-		
Emprunts et dettes contractés auprès des associés (pers. physiques)		-		

(1) dont solde créditeur des banques et comptes bancaires courants : 1 KEUR

(2) dont dettes représentées par des effets de commerce : 0

12. CHARGES A PAYER

Décomposition (en milliers d'euros) :

• Fournisseurs de biens et services – Factures non parvenues	: 13 243
• Dettes provisionnées Congés Payés, Epargne Temps, primes et gratifications	: 6 679
• Provision pour intérressement des salariés	: 1 905
• Provision pour participation	: 0
• Autres charges de personnel à payer	: 1 353
• Organismes sociaux – Charges à payer	: 3 028
• Etat – Charges à payer	: 672
• Fournisseurs d'immobilisations – Factures non parvenues	: 1 048
• RRR et avoirs clients à établir	: 10 156
• Commissions ou redevances à payer	: 0
• Intérêts courus sur avance reçue	: 0

38 085

Page 16 sur 26

13. PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Le montant des produits constatés d'avance figurant sous ce poste du passif est de 32 millions 856 mille euros ; il correspond à la concession de licence dans le cadre de l'accord signé entre Bostik-Nitta et Bostik SA le 1er août 2018 pour une durée de 30 ans. Aux termes de cet accord, Bostik-Nitta a versé un montant de 34 M€ que Bostik SA a comptabilisé en produit constaté d'avance correspondant à la concession de cette licence et reprendra sur la durée du contrat, soit 30 ans.

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

14. CHIFFRE D'AFFAIRES

REPARTITION PAR ACTIVITE (EN MILLIERS D'EUROS)	2019	2018
· Marchandises et Produits Finis	310 014	306 451
· Prestations de services	50 141	48 358
TOTAL	360 155	354 809

REPARTITION GEOGRAPHIQUE (EN MILLIERS D'EUROS)	2019	2018
· France	186 787	176 968
· Autres Pays de l'Union Européenne	107 297	108 897
· Autres Pays hors Union Européenne	66 071	68 944
TOTAL	360 155	354 809

15. AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

Le montant des autres produits de gestion courante de 54 millions 901 mille euros est essentiellement constitué par les refacturations effectuées aux filiales du groupe Bostik concernant les redevances de marques et de recherche et développement.

16. DETAIL DU RESULTAT FINANCIER (en milliers d'euros)

Produits Financiers

• Revenus des Titres de Participation	1 076
• Revenus des autres Valeurs Mobilières et Créances de l'actif immobilisé	67
• Autres intérêts et produits assimilés	323
• Reprises sur provisions et transferts de charges	0
• Différences positives de change	365
	<hr/>
	1 831

Charges financières

• Dotations aux amortissements et provisions	0
• Intérêts et charges assimilées	202
• Mali de fusion	958
• Différences négatives de change	375
	<hr/>
	1 535

RESULTAT FINANCIER **297**

17. DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL (en milliers d'euros)

Produits exceptionnels	8 247
Sur opérations de gestion	1 853
Sinistres et litiges	163
Indemnités diverses	1 356
Dégrèvements d'impôts	6
Rentrées sur créances amorties	328
Autres produits exceptionnels	
Sur opérations de capital	1 432
Produits cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 393
Produits cessions d'immobilisations Financières	
QP subventions d'investissements virées	40
Sur reprises de provisions et transfert de charges	4 961
Reprises sur provisions et amortissements réglementés	2 698
Reprises sur provisions pour risques et charges	2 193
Transfert de charges	70
Charges exceptionnelles	5 773
Sur opérations de gestion	2 633
Sinistres et litiges divers	878
Indemnités diverses	(35)
Pénalités et rappel d'impôts	197
Charges diverses	279
Charges couvertes par provisions	1 205
Créances devenues irrécouvrables	109
Sur opérations de capital	413
Valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles	413
Valeurs comptables des immobilisations financières	
Dotations aux amortissements et provisions	2 727
Dotations aux amortissements	650
Dotations aux provisions réglementées	1 288
Dotations aux provisions pour risques et charges	789
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 474

18. VENTILATION DE L'IMPÔT ENTRE RÉSULTAT COURANT ET RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat Net
Résultat courant (dont intérèsement et participation)	20 683	8 947	11 736
Résultat exceptionnel (dont impôts d'exercices antérieurs)	2 089	(6 015)	8 103
TOTAL	22 771	2 932	19 839

L'écart entre le montant de l'impôt dû (2 932 k€) et le montant de l'impôt figurant au compte de résultat (3 318 k€) correspond au redressement lié au contrôle fiscal 2014 - 2015 en matière d'impôts.

Le taux d'imposition retenu est le taux de 34,43% sans utilisation du taux réduit en raison des évolutions induites par la loi de finance sur la taxation à taux réduit.

19. DÉTAIL DE LA LIGNE INTERÈSEMENT ET PARTICIPATION DES SALARIES (en milliers d'euros)

• Provision pour intérèsement	1 905
• Provision pour participation des salariés aux fruits de l'expansion	0
<hr/>	
	1 905

V. AUTRES INFORMATIONS

1. ENTREPRISES LIÉES (> 50%)

SOCIETES LIÉES AU 31/12/19 (EN MILLIERS D'EUROS)

LIBELLES	MONTANTS NETS
ACTIF IMMOBILISÉ	121 131
PARTICIPATIONS	117 564
PRETS	3 567
AUTRES IMMOBILISATIONS	0
ACTIF CIRCULANT	16 0 480
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTE	0
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	6 1525
AUTRES CREANCES (dont c/c trésorerie (88 9 12))	95 622
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	3 333
DETTES	77 182
AVANCES ACTIONNAIRES	0
EMPRUNTS ET DETTES DIVERSES	0
CLIENTS AVANCES ACOMPTE VERSES	0
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	40 640
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 932
DETTES IMMOS ET COMPTES RATTACHÉS	0
AUTRES DETTES (dont c/c trésorerie (0))	754
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	32 856

CHARGES FINANCIERES 0

PRODUITS FINANCIERS 1 178

Aucune transaction avec les parties liées n'est à mentionner au titre de l'article R. 123-198-11° du Code de Commerce.

2. CREDIT BAIL (EN MILLIERS D'EUROS)

LIEU	OBJET	DATE ORIGINE	Valeur Origine	Dotation 2019	Redevances antérieures	Redevances 2019	Redevances 2020	Total	Durée ou fin de contrat
RIBECOURT	Station d'eau déminéralisée	01/09/2010	43	5	35	5	3	43	31/08/2020
				5	35	5	3	43	

ENGAGEMENTS	REDEVANCES 2019	REDEVANCES 2020 ET +	TOTAL
Crédit-bail usines (Ribécourt)	5	3	8
TOTAL	5	3	8
Engagement mobilier	5	3	8
Engagement immobilier	0	0	0

3. AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN

(en milliers d'euros)	2019	2018
° L'ensemble des engagements donnés s'élève à	2 401	14 619
Il comprend principalement :		
· des cautions et avals donnés	1 017	600
· des engagements d'indemnités de fin de carrière hors juste valeur des placements.....	-	12 634
· des engagements locatifs*	1 384	1 384
° L'ensemble des engagements reçus s'élève à	-	-
Il comprend :		
· des cautions et avals reçus	-	-
· des garanties bancaires dont le montant au 31 décembre 2019 s'élève à.....	-	-
° Les engagements réciproques comprennent :		
· des ventes à terme de devises	-	-
· des achats à terme de devises	-	-
· des commandes d'immobilisations	3 370	1 725

* Dans le cadre de ses activités, BOSTIK a souscrit des contrats de location simple. Les contrats de location conclus par BOSTIK portent essentiellement sur des loyers immobiliers (siège social). Les montants présentés dans le tableau ci-dessous correspondent aux paiements futurs minimaux qui devront être effectués au titre de ces contrats, étant précisé que seule la part irrévocabile des loyers restant à courir a été valorisée.

4. ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

RUBRIQUES (EN MILLIERS D'EUROS)	MONTANTS BASE	IMPÔT Taux Normal (*) + Contributions
IMPOT DU SUR :		
· Provisions réglementées		
Pour hausses de prix	2 633	711
Pour fluctuation des cours	-	
Pour investissements	-	
Amortissements dérogatoires	6 583	1 777
· Subventions d'investissements	218	59
TOTAL ACCROISSEMENTS	9 434	2 547
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :		
· Charges non déductibles temporairement (année suivante)		
Congés payés	-	-
Participation des salariés	-	-
Autres	1 238	334
· A déduire ultérieurement		
Provisions pour propre assureur	-	-
Provisions pour retraites	8 475	2 288
Provisions pour risques	4 572	1 234
Provisions pour dépréciation d'actif	65 457	17 673
TOTAL ALLEGEMENTS	79 742	21 530
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	(70 308)	(18 983)

* L'impôt est calculé sur la base de 27,00% (il tient compte de la baisse du taux d'impôt sur les sociétés).

5. EFFECTIF

Il se répartit comme suit :

	31.12.2019	31.12.2018
Personnel salarié		
Cadres	269	251
Agents de maîtrise et techniciens	292	313
Employés	56	49
Ouvriers	288	305
Total	905	918

Personnel mis à disposition de l'entreprise : 77 (nombre moyen d'intérimaires) chiffre supérieur à celui au 31 décembre 2018 (47).

6. AUTRES INFORMATIONS

Il n'est pas versé de jetons de présence aux Dirigeants de la société.

Aucune rémunération n'est versée aux membres du Conseil d'administration de Bostik en leur qualité d'administrateur, dans la mesure où cette fonction est exercée par des salariés ou mandataires sociaux d'autres sociétés du groupe Arkema.

7. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOCIETES	BOSTIK BELUX SA/NV	SOCIETE MAROCAINE DES COLLES	BOSTIK INDUSTRIES LTD	USINA FORTALEZA	BOSTIK FINDLEY (CHINA) CO. LTD	TOTAL
EN K DEVISES LOCALES						
Quote-part détenue	100.00%	97.00%	100.00%	99.85%	100.00%	
Capitalux propres	132*	33 920*	4 600*	91 228*	295 427*	
Cautions et avails donnés	0	0	0	0	0	
Chiffre d'affaires	10 000*	140 588*	17 698*	182 671*	542 069*	
Résultat net	183*	14 576*	847*	4 972*	34 099*	
Observations						
Taux De Clôture						
Taux moyen						
EN K EUROS						
Valeur comptable brute	7 320	3 022	13 555	83 851	9 816	117 564
Valeur comptable nette	3 120	3 022	13 555	27 851	9 816	57 364
Prêts nets	3 567	-	-	-	-	3 567
Avances consenties	-	-	-	-	-	-
Dividendes encaissés	-	1 076	-	-	-	1 076

* Données 2019 issues de la consolidation